

« Si un jour on te reproche que ton travail n'est pas un travail de professionnel, dis-toi bien que l'Arche de Noé a été construite par des amateurs et le Titanic par des professionnels »

## **LE PETIT HÉMI-LIEN 2021 « 25ème année »**

Mensuel, annonceur de l'asbl G.E.H (Groupe d'Entraide pour Hémiplégiques) : 4-595970-84

**N°12/2021 (décembre) Clap 246ème**

Agrégation postale P 401132 Bureau de dépôt : 1390 Grez-Doiceau

SIÈGE SOCIAL : 27, rue de l'Eglise St Pierre ♦ B. 1390 GREZ-DOICEAU

E-Mail : [g.e.h@scarlet.be](mailto:g.e.h@scarlet.be)

☎ : 010 /81.68.46 (Mer. & Ven. Après-midi de préfér.) ♦ Banque : compte IBAN : **BE48 1149 0592 1427**

### **Antennes :**

- 1- CHARLEROI ET REGION : Rue de la Dîme, 26 - 6120 NALINNES ☎ 071/21.68.28
- 2- LIEGE ET REGION : Rue Nicolas Lenoir, 83 - 4340 Villers-l' Evêque ☎ 04/257.65.56
- 3- MONS ET REGION : Rue A. Charrettes, les72 - 7390 QUAREGNON ☎ 065/88.51.24
- 4- OTTIGNIES : Clos A. Sax, 3, - 1342 LIMELETTE ☎ 10/40.24.42
- 5- WAVRE ET REGION : Av. Félix Lacourt, 130 - 1390 Grez-Doiceau ☎ 0475/395.396
6. NAMUR ET REGION : Ch. de Dinant, 343/6 - 5000 NAMUR ☎ 081/22.47.59

- 7- NIVELLES ET REGION : Avenue du Centenaire, 57/81 1400 NIVELLES ☎0473/.540.133
- 8- ARLON ET REGION :Chaussée de Florenville,46 6840☎MONTPLAINCHAMPS 0497/504679
- 9- BRUXELLES : Av de la Basilique, 1/9 1082 BERCHEM-ST-AGATHE ☎ 02/465.66.20

**Chers amis,**

- Notre rencontre est prévue **le 16 décembre à 14 heures** au Monastère de Clerlande pour notre traditionnel « **goûter de Noël** » accompagné de chocolat chaud et cognous préparés spécialement pour nous !

### **Infos GEH**

- **Rappel** : en tant que personne handicapée reconnue par l'AviQ (numéro de reconnaissance), vous pouvez bénéficier **d'une somme de 500€** pour l'achat de **petit matériel d'aide**. Attestation valable durant 5 ans. On doit renouveler cette attestation après les 5 ans. Exemple d'achat : tapis antidérapant pour cuisine, embouts de canne, couverts...

### **Infos générales**

- **Suivi des contacts** : aujourd'hui, si le suivi des contacts est mondialement connu du grand public, c'est à cause du coronavirus. Mais d'autres maladies, tout aussi contagieuses, sont concernées. C'est le cas de la méningite ou de la rougeole par exemple. IL s'agit de l'un des plus anciens moyens utilisés pour faire reculer une maladie infectieuse, peu importe laquelle. Cette méthode d'identification des personnes qui ont été en contact avec une personne porteuse d'un virus est essentielle afin de leur prodiguer des conseils adaptés **en matière de prévention** pour rester en bonne santé. C'est ce qui s'appelle une mesure de prophylaxie.

- on empêche la propagation du virus en répondant au téléphone ou par SMS. Lors des contacts téléphoniques, l'anonymat est garanti. Les informations transmises sont confidentielles et ne donnent pas lieu à des sanctions.

- si vous n'êtes pas joignable, un agent de prévention peut se déplacer au domicile pour aider à lister les contacts. Les agents de prévention ne demandent **jamais** les coordonnées bancaires, les codes d'accès ou un mot de passe personnel (C'est l'AVIQ magazine)

- **E-santé** : que change concrètement la digitalisation de la santé pour vous ? Que vous soyez ou non à l'aise avec les nouvelles technologies, sachez que la digitalisation de la santé n'a rien d'effrayant. Au contraire, elle simplifie grandement la gestion administrative de la santé et, avec elle, la vie des patients. L'eAttest (attestation de soins électronique) permet aux médecins généralistes, aux médecins spécialistes et aux dentistes d'envoyer directement l'attestation de soins donnés à la mutuelle par voie électronique. Le patient ne doit donc plus renvoyer le document pour être remboursé, le montant est directement versé sur son compte quelques jours plus tard. C'est donc plus rapide et vous ne courez plus le risque d'égarer votre attestation. Le champ d'action d'eAttest devrait encore s'élargir dans les mois et années à venir : les kinésithérapeutes et les logopèdes pourraient également prochainement utiliser ce système. (magazine Profil mutuelle Partenamut)

- **Sur** base des avis scientifiques et médicaux et pour répondre à la diminution de la protection offerte par la primovaccination, la vaccination avec une 3ème dose de « booster » pour la population est largement amorcée en Wallonie. Cette nouvelle dose de vaccin permet en effet de récupérer une protection prolongée contre de Covid-19, tant au niveau de l'infection, de la transmission du virus que des formes graves de la maladie. Les centres de vaccination de Wallonie sont prolongés et amplifiés jusqu'en fin février 2022

- Dix nouveaux centres de vaccination ouvriront leurs portes progressivement à partir du 29 novembre.

- La capacité vaccinale des 22 centres actuellement ouverts sera augmentée par un élargissement de leurs horaires, du nombre de leurs lignes de vaccination et/ou de leurs jours d'ouverture.

-14 nouvelles antennes mobiles de vaccination seront déployées en Wallonie. Elles viendront compléter les 10 antennes qui tournent actuellement sur le territoire wallon et vaccinent les personnes au plus près de leur domicile et de leur vie quotidienne.

En combinaison avec les gestes barrières : port du masque, aération des pièces, distances sociales, nettoyage des mains, etc... la vaccination demeure la seule véritable option pour faire reculer cette pandémie. (autonomia actualités)



- **C**'est l'histoire d'un avocat, père de 12 enfants qui se voyait toujours refuser la location d'un logement, justement parce qu'il avait 12 enfants. Un jour, il dit à sa femme de faire une promenade au cimetière avec onze des enfants.

Il partit avec le douzième pour tenter de louer un logement.

Lorsque le propriétaire lui a demandé s'il avait d'autres enfants, l'avocat (qui ne doit jamais mentir) a répondu : "onze autres. Ils sont au cimetière avec leur mère".

L'avocat a obtenu son logement. Il dit alors à son fils : "tu vois, il ne sert à rien de mentir, il s'agit simplement d'utiliser les bons mots".

Le fiston est devenu politicien ... Et il continue à entuber tout le monde !

- **C**'était il y a « quelques » années, Pierre Mendès-France faisait un discours à l'Assemblée nationale. Un député antisémite notoire lui crie alors : « Ta gueule le circoncis ! »

Et sans s'énerver, Mendès-France lui fait une réponse géniale « Décidément... votre femme est trop bavarde ! »

- **L**e lave-vaisselle de Juliette tombe en panne. Elle appelle un réparateur. Elle doit partir travailler et lui précise : « Je laisserai la clef sous le paillason. Réparez la machine, laissez la facture sur la table, je vous enverrai un chèque. Au fait, ne vous inquiétez pas pour mon chien Fido, il ne vous fera aucun mal.

"Mais quoi qu'il arrive, ne parlez pas au perroquet !" J'insiste bien ... **NE PARLEZ JAMAIS À MON PERROQUET !**

Lorsque le réparateur arrive à l'appartement, il est accueilli par un énorme chien qui n'a vraiment pas l'air commode du tout. Mais, comme Juliette l'avait dit, le chien est resté couché dans son coin sans se préoccuper de lui.

Le perroquet, par contre, le rend complètement dingue. Il crie sans arrêt, lance des jurons et le traite de tous les noms. Au bout d'un certain temps, le réparateur qui n'en peut plus, lui crie : « Ta gueule, connard de volaille »

Et le perroquet de répondre : « Vas-y Fido, attaque ! »

Les hommes n'écoutent jamais ce qu'on leur dit !

- **U**ne institutrice demande à ses élèves de nommer des choses qui se terminent en " eur " et qui mangent d'autres choses.

- Prédateur ! Très bien, ça mange des proies !

- Aspirateur ! Bravo, belle imagination, on peut dire que ça mange de la poussière !

- Vibromasseur ! Manquant de tomber la maîtresse dit : Alors je ne vois vraiment pas, ça ne mange rien !

- Ma mère elle en a un, elle dit toujours : Qu'est-ce que ça bouffe comme piles !

### **Les anniversaires GEH**

- **P**armi ceux dont nous connaissons la date de naissance, en ce mois de **décembre 2021** le **2** à Monique **DEGENEFTE**, le **4** à Myriam **STURBOIS** (épouse de Louis Dumont), le **5** à Valérie **TASIAUX**, le **6** à Michel **HANQUET**, le **15** à Laurette **MORDANT** (veuve de Danny MEYER), le **17** à Michel **DEJONG**, le **20** en mémoire de Michel **MERCIER**, le **24** à Adèle **NTEMA**, le **30** à Marie-Thérèse **VAN DELFT** et le **31** à Jacqueline **AMEYE**

Même, et surtout, s'il leur est impossible de nous rejoindre, ils recevront comme d'habitude une petite attention du GEH par l'entremise de nos amis Marie-Jeanne et Jean-Claude ALSTEEN (081/21.21.90)

*Si vous ne figurez pas encore dans notre liste, rien de plus facile ! Vérifiez et communiquez-nous votre date de naissance, par coup de fil ou courriel. Nous y apporterons toute la discrétion voulue. Nous savons que vous appréciez à chaque fois cette petite attention GEH.*

**Cotisation de 20.00 € au compte GEH :BE 48114905921427 Exonération pour tout don de 40.00 € minimum. (45% de réduction via vos impôts)**

**Il est OBLIGATOIRE de bien mentionner « don » en communication si vous versez 40€**



Lorsqu'Ivette nous a concocté son habituel Petit Héli-Lien, ceci pour être en phase avec nos délais de publication, elle ne pouvait que publier ce qui avait été annoncé dans son précédent numéro pour notre dernier RDV de 2021 : le **jeudi 16 décembre**. A savoir **Coug nous et chocolat chaud**.

C'était sans tenir compte des nouvelles mesures anti-Covid qui nous sont tombées dessus depuis lors. A savoir maximum **50 personnes** à l'intérieur, **assises** et toutes munies du **CST+** (vaccins et masques). Ce que nous pouvons assurer dans notre cas à Clerlande.

Les coug nous sont donc prévus mais nous devons, vous le comprendrez, savoir au préalable combien nous devons en faire confectionner **spécialement pour nous comme chaque année**.

Raison pour laquelle nous sommes forcés de vous demander de **vous manifester bien avant de venir** afin de prévenir notre gentil boulanger GEH de circonstance.

Soit à moi (**0478/618.643**) soit à Isabel (**010/40.24.42**) ou encore à Mireille (**071/21.68.28**)

**A défaut nous pourrions, à regret devoir annuler cette dernière occasion de nous voir en 2021.**

Pour illustrer et rappeler la joie et le plaisir que peuvent constituer ces retrouvailles qui furent les nôtres ce **dimanche 21 novembre** dernier lors de notre dîner annuel au « 3 Clés » à Gembloux, ci-dessous quelques traces.  
**Thierry**

